



# SYNTHESE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 13 mars 2018 à 18 h 30

tel : 02.31.27.15.80  
fax : 02.31.23.86.06  
mairie@cagny.fr  
www.cagny.fr

## **AFFAIRES INTERCOMMUNALES**

### **EPICERIE SOLIDAIRE « LA PASSERELLE EN VAL ES DUNES » : ASSEMBLEE GENERALE DU 7 MARS 2018**

(Marc DIESNY, rapporteur)

L'assemblée générale de l'épicerie solidaire « La Passerelle en Val ès dunes » s'est tenue le 7 mars 2018 et depuis son ouverture fin 2015, 190 dossiers ont été ouverts et actuellement 90 familles représentant 260 bouches à nourrir fréquentent régulièrement la structure.

Quelques chiffres éloquentes :

- l'inscription à l'épicerie solidaire est possible avec un reste à vivre de 6 €/jour/personne et aujourd'hui 50% des bénéficiaires se situent en dessous de 4 €/jour/personne contre 30% en 2016,
- 5% des bénéficiaires sont des retraités,
- 2771 passages à l'épicerie contre 1915 en 2016,
- 66 tonnes de nourriture distribuées contre 42 tonnes en 2016
- 21 000 € d'achat effectué par les bénéficiaires à 10% de la valeur réelle soit 210 000 € d'achat.

40 bénévoles animent la structure qui est approvisionnée à 50% par la Banque alimentaire, une rotation par semaine. Le magasin SUPER U de Troarn participe à hauteur d'environ 900 kg de marchandises brutes par semaine. En accord avec les Carrefour Contact de Cagny et Soliers, deux collectes nationales de la Banque alimentaire sont menées.

Les projets concernent :

- la réalisation d'un laboratoire pour manipuler et reconditionner des produits alimentaires frais
- la création d'un jardin participatif pour le printemps 2019.

Dans l'article paru dans le journal Ouest France, la commune de Cagny est félicitée pour son implication au niveau de la Passerelle en Val ès dunes. D'ailleurs, l'école de Cagny envisage de renouveler la collecte de denrées alimentaires et proposera aux autres écoles du territoire de Val ès dunes de mener la même action dans le même temps pour un impact plus fort.

Le quorum étant atteint à 18h40, Madame le maire ouvre la séance et soumet à l'approbation de l'assemblée le compte rendu de la séance du 13 février 2018 qui, sans observations, est signé par l'ensemble des membres concernés.

L'ordre du jour est alors abordé.

## **BATIMENTS COMMUNAUX**

### **RESTRUCTURATION DE L'ECOLE MATERNELLE**

(Joël COTREL, rapporteur)

Les travaux de l'école maternelle ont commencé le 12 mars par la mise en place du chantier et la réalisation de la nouvelle chaufferie côté impasse des écoles.

Au niveau du gaz, il faut d'abord alimenter la nouvelle chaufferie avant de couper l'alimentation de l'ancienne, rue Henri Philippe car l'extension de l'école maternelle s'effectue sur le passage de la canalisation de gaz actuelle.

Actuellement, la livraison des locaux est prévue pour la rentrée de novembre 2018.

## **VOIES - RESEAUX - EQUIPEMENTS**

### **COMMISSION « VOIRIE –RESEAUX - EQUIPEMENTS » : REUNION DU 28 FEVRIER 2018**

(Joël COTREL, rapporteur)

La commission voirie s'est réunie le 28 février 2018 pour étudier les aménagements à mettre en œuvre pour améliorer la sécurité rue Henri Philippe et après discussion, le Conseil municipal retient les propositions suivantes :

- interdire la voie aux bus qui devront emprunter la rue de la Gare.
- poser trois « gendarmes couchés » au niveau de l'intersection de la rue des Lilas avec la rue Henri Philippe,
- créer une chicane aux alentours du 28 rue Henri Philippe,
- positionner des barrières en chicane, au bout de impasse de la Bersaine, côté rue Jacques Brel, en limite de trottoir d'une part et en limite de chaussée d'autre part,
- créer deux passages piétons rue Jacques Brel, au débouché de l'impasse de la Bersaine et au niveau du parking situé entre les numéros 7 et 9 de la rue Jacques Brel.

## **AFFAIRES SCOLAIRES**

### **ECOLE MATERNELLE : CONSEIL D'ECOLE DU 19 FEVRIER 2018**

(Jérôme PAVIE, rapporteur)

Au cours du conseil d'école de l'école maternelle du 19 février 2018, Madame HENNEQUIN, directrice a annoncé un effectif de 102 élèves avec l'arrivée d'un nouvel élève en mars.

La demande d'une 3<sup>ème</sup> ATSEM étant à nouveau formulée, il a été répondu que la question sera débattue en Conseil municipal.

L'organisation de la sieste a fait l'objet d'un débat sachant que la situation actuelle est provisoire puisqu'une extension des locaux de l'école maternelle débutera tout prochainement.

Cette année, le médecin scolaire se déplacera pour rencontrer les enfants de grande section.

La vie scolaire est toujours aussi animée avec la sortie au cirque, le goûter de Noël et la venue du Père Noël à l'école, la galette des rois, le carnaval qui se déroulera cette année durant le temps scolaire le vendredi 13 avril afin que chaque enfant y participe, la kermesse qui se tiendra le samedi 23 juin, la sortie scolaire.

Le carnet de suivi sert à pointer les réussites de l'élève et lui permettre d'évoluer à son rythme.

Concernant la prochaine rentrée scolaire, les inscriptions des enfants nés en 2015 débiteront après les vacances de Pâques, le mardi.

A propos de l'entretien des locaux, il a été demandé et accepté que l'utilisation de l'eau de javel soit proscrite.

Et la réunion s'est clôturée par un point sur la sécurité sur le parking des écoles.

## **SPORTS – LOISIRS – CULTURE - JEUNESSE**

### **BIBLIOTHEQUE : BILAN 2017 ET PROJETS 2018**

*(Laurence MAUREY, rapporteur)*

Le bilan 2017 de fonctionnement de la bibliothèque est porté à la connaissance de l'assemblée. La fréquentation de la bibliothèque est en baisse, notamment le mercredi, avec cependant une population en hausse.

Les chiffres de la bibliothèque étant décevants depuis deux années consécutives, Sylvaine DESLANDES, responsable, souhaite explorer d'autres pistes pour attirer les habitants, à savoir :

- proposer des séances de cinéma à la bibliothèque avec une modification de la configuration de l'espace,
- offrir un accès aux technologies modernes (tablettes, ordinateur)
- offrir un espace de travail adulte.

Le Conseil municipal valide le projet de séances de cinéma mais uniquement à destination des enfants.

## **AFFAIRES INTERCOMMUNALES**

### **CDC VAL ES DUNES**

*(Jean-Paul HAUGUEL, rapporteur)*

#### **CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22 FEVRIER 2018**

La séance du Conseil communautaire du 22 février 2018 a débuté par la présentation de l'évaluation à mi-parcours du Programme Local de l'Habitat (PLH). Le rythme de livraison de logements est en augmentation entre 2014 et 2015 et en nette progression en 2016. « *La CDC apparaît dynamique en terme démographique et économique* ».

Dans le cadre du programme de voirie de 2018, le chemin du Prieuré fera l'objet de travaux de réfection et des conventions de groupement de commande communes/CDC ont été approuvées. Concernant le programme 2017, le Conseil communautaire a adopté un avenant n°2 pour modifier le délai d'exécution à 6 mois avec l'entreprise TOFFOLUTTI.

Des subventions ont été sollicitées au titre de la DETR / DSIL pour le programme voirie 2018, les pistes cyclables et la Maison de Services Au Public (MSAP).

Au niveau de l'assainissement collectif, une consultation sera lancée pour la couverture du silo à boues de la station d'épuration du Clos Morant à Frénoville. L'assemblée délibérante a également voté la création d'un réseau et d'une unité de traitement à Saint-Ouen-du-Mesni-Oger. Pour le même type d'investissement à Conteville, une demande d'aide a été sollicitée auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

